



Assemblée générale

Distr. limitée
22 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Sixième Commission

Point 157 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale
à l'Organisation du Traité de sécurité collective**

**Arménie, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan
et Tadjikistan : projet de résolution**

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale
à l'Organisation du Traité de sécurité collective**

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation du Traité de sécurité collective,

1. *Décide* d'inviter l'Organisation du Traité de sécurité collective à participer à ses sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;
 2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.
-

